



Baccalauréat Professionnel - Services de Proximité Vie Locale

A la demande du secteur professionnel, le bac pro « Services de Proximité et Vie Locale », dit SPVL a été conçu dans le but d'anticiper les besoins en recrutements notamment des personnels de proximité et d'accueil.

Le bac pro est divisé en 4 secteurs :

- gestion des espaces ouverts au public (G1)
- **gestion du patrimoine locatif (G2)**
- activités de soutien et d'aide à l'intégration (A1)
- Activités participant à la sociabilisation et au développement de la citoyenneté (A2)

Le secteur **G2 - Gestion du patrimoine locatif**, est décliné en 4 grandes activités :

- attribution de logement,
- location et suivi des familles,
- gestion technico administrative des logements,
- valorisation et maintien de la qualité de l'habitat et de son environnement.

Pour ce faire, les apprentissages sont organisés autour des cinq savoir-faire suivants :

- **Analyser** (Analyser les demandes et les situations des ménages, Observer l'environnement locatif et établir un diagnostic.)
- **Communiquer** (Accueillir et dialoguer, Répondre aux demandes des usagers en adoptant une démarche commerciale, Réguler les situations conflictuelles, les conflits de voisinage, Faciliter les échanges et susciter les initiatives contribuant à la vie sociale)
- **Gérer** (Assurer le suivi des entrées et des sorties de logement, Effectuer des opérations administratives et des opérations de gestion, Identifier et inventorier les travaux à effectuer, Assurer le suivi de la maintenance des équipements, des travaux, des contrats d'entretien, des interventions de valorisation, Coordonner une équipe de terrain)
- **Mettre en œuvre un projet, réaliser des actions** (Instruire des dossiers de demandes de logement, Accompagner l'entrée du locataire dans le logement, Dresser l'état des lieux d'un logement, Recueillir et traiter les réclamations, Contribuer à la valorisation du cadre de vie, Travailler en coopération avec d'autres partenaires)
- **Evaluer, rendre compte** (Apprécier la satisfaction des différents acteurs, Etablir un bilan des actions conduites dans le secteur d'activité)

Concrètement, ce diplôme peut être passé en formation initiale ou en formation continue, et est ouvert à des jeunes diplômés niveau V ou à des professionnels de niveau V.

9 semaines de période de formation en milieu professionnel (PFMP ou stage) complètent la formation théorique reçue en lycée.

Ces 9 semaines sont divisées en 3 la 1^{ère} année et 6 la 2^{ème}. Le 1^{er} stage (en première) a pour objectif d'identifier et de repérer le fonctionnement de l'agence de proximité en participant aux activités. Le 2^{ème} stage (en terminale) a pour objectif de réaliser les activités professionnelles en autonomie ou de mettre en place un projet ; un dossier est présenté à l'examen dans le cadre d'une soutenance orale.

Dans ce cadre, les organismes ou leur représentations régionales pourront être sollicités :

- lors du choix des secteurs d'activité proposés au sein des organismes de formation, lycées, GRETA...
- pour la formation des professeurs,
- pour l'intégration d'étudiants en stages,
- lors de l'insertion des jeunes diplômés en entreprise,
- pour participer aux jurys d'évaluation,
- etc...

Ce diplôme constitue une vraie opportunité pour approfondir nos relations avec les académies et nous ouvre la porte à valoriser/professionnaliser nos métiers.